

# A.C.I.T. INFOS

# HEBDO



(c) 2002 Sarah Kranz

## Horaires

### VENDREDI 07

Office à 19h

### SAMEDI 08

Office à 9h30

Minha à 19h

## PIN'HAS

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé du zèle exprimé lorsqu'il tua Zimri, prince de la tribu de Chimone, et la princesse midianite : D.ieu lui accorde une alliance de paix et le sacerdoce pour lui et sa postérité.

Un recensement du peuple aboutit au compte de 601 730 hommes âgés de vingt à soixante ans. Moïse apprend de D.ieu que la terre doit être distribuée par tirage au sort aux tribus et aux familles d'Israël. Les filles de Tselof'had réclament à Moïse de recevoir le territoire revenant à leur père, décédé sans laisser de fils (./.).

## Sommaire

- 1- Paracha & horaires
- 2- Séouda offerte
- 3- Jeûne du 17 Tamouz
- 4- Cérémonie du 16 juillet

Avec toutes mes  
amitiés

*Chabbat chalom*

**Paul LEVY**

Dieu fait droit à cette demande et l'intègre aux lois que la Torah édicte en matière d'héritage.

Dieu annonce à Moïse qu'il va rejoindre ses pères. Selon les ordres reçus, Moïse prend Josué, le met en présence de toute la communauté, lui impose les mains et lui donne ses instructions.

La paracha se termine par la liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles du Chabbat, de Roch-Hodech (le début du mois) et des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atseret.

@Chabad

La séouda sera offerte ce  
chabbat par la famille  
BENCHIMOL à l'occasion de la  
naissance de leur petite-fille



Epicerie ouverte  
dimanche de 10h à 12h

# Jeûne du 17 Tamouz

## ce jeudi 6 juillet

Ce jeûne commémore en fait **5** événements tragiques survenus à cette date :

- 1- Moïse brisa les premières Tables de la Loi lorsqu'il vit le peuple juif adorer le Veau d'Or.
- 2- Au cours du siège de Jérusalem par les Babyloniens, le sacrifice quotidien fut interrompu par manque de bétail.
- 3- Apostomos brûla un rouleau de la Torah.
- 4- Une idole fut installée dans le saint Temple.
- 5- Une première brèche fut percée ce jour-là dans les murailles de la ville sainte par les Romains en l'an **69** de l'ère commune, après un long siège.

Trois semaines plus tard, après que les Juifs se soient vaillamment défendus, les Romains détruisirent le second Saint Temple, le jour du **9** Av. C'est pourquoi le jeûne du **17** Tamouz est le début de la période des Trois Semaines de deuil pour la destruction de Jérusalem et des deux Temples. Dès le **17** Tamouz, on diminue les réjouissances, on s'abstient de manifester la joie par des chants et des danses. On se garde également de prononcer la bénédiction de Chéhé'héyanou sur des habits neufs ou sur des fruits de nouvelle saison.

# HOMMAGE

Le Préfet d'Indre-et Loire nous invite à participer à la cérémonie organisée pour la

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France

Dimanche 16 juillet 2023 à 9h30

à Tours, devant la stèle des Justes  
Esplanade des Justes – Château de Tours